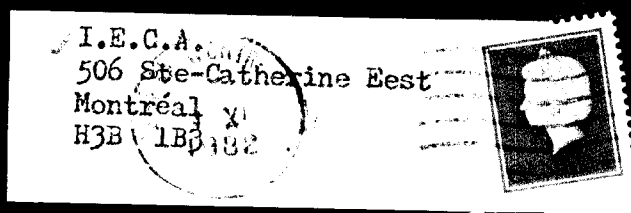

396
(714) (05)
- RET

I-F-Q

petite presse

Deuxième année, no 4
Octobre 1982

La Fédération des Femmes du Québec

- La recherche et l'enseignement relatifs aux femmes
- La FFQ fera la promotion des femmes en politique
- Deux femmes du Lac St-Jean, deux engagements
- Déclaration de principes

ÉDITORIAL

Priorité de l'année: CONCERTATION

Bilan provisoire

Chères amies,

Le début de mon deuxième mandat à la présidence de la Fédération des femmes du Québec est amorcé depuis cinq mois. Une session de planification s'est déroulée en juin, afin de maintenir l'impulsion à la consolidation déjà en cours depuis un an, la tendance générale ayant été de mettre l'accent sur une participation d'un plus grand nombre de personnes à l'intérieur des comités. Cet effort de rationalisation dans les divers secteurs doit être complété, cette année, par une CONCERTATION fondée sur **des communications accrues à tous les niveaux** (Conseil d'administration provincial - Conseils régionaux - Associations membres.)

Le 3 juin dernier, la FFQ était invitée à préparer et à présenter un mémoire à la Commission parlementaire sur **le Bill C-53** (loi modifiant le Code criminel en matière d'infractions sexuelles et de protection des jeunes). La pertinence de notre analyse et la qualité des interventions ont suscité un débat de trois heures. Le 15 juillet, **le nouveau comité sur la "microtechnologie"** a rassemblé les informations nécessaires pour rédiger un mémoire intitulé: "Réflexions et recommandations du comité ad hoc sur la microtechnologie", qui a été présenté au groupe d'étude de la micro-électronique et de l'emploi (Travail Canada). Ce dossier est d'une importance capitale pour un grand nombre de femmes qui verront leur travail affecté par l'évolution de la technologie. La FFQ se doit d'être vigilante pour éviter que la microtechnologie déshumanise le travail des femmes.

Enfin, le 17 septembre, la FFQ était invitée à présenter un **mémoire sur le travail des femmes à temps partiel** à la Commission d'Enquête pour le travail à temps partiel présidée par Mme Joan Wallace (Travail Canada). Ce document reflétait globalement l'opinion et les recommandations formulées à l'occasion du Congrès annuel de 1977, intitulé: "Le travail à temps partiel, piège ou option". Une mise en garde relative à la prolifération du travail à temps partiel a été ajoutée; des suggestions de nouvelles orientations de recherche sur le dossier ont été émises.

•••

Refonte des statuts et règlements

Cette année sera une année importante pour la FFQ, marquée par une refonte de nos statuts et règlements. Au Congrès de 1981 nous avions déjà travaillé sur une déclaration de principes votée en assemblée générale. Ce document a été condensé (le texte se trouve cité dans le DOSSIER de ce numéro) et constitue l'essentiel des lignes de force autour desquelles notre action se centre depuis seize ans. C'est aussi une indication de nouvelles pistes à explorer. Les deux historiques de la FFQ (documents disponibles au Secrétariat), résumant nos quinze premières années d'engagement, permettront à tous les membres qui le désirent de jeter un regard rétrospectif sur nos réalisations.

A l'heure où les deux structures paragouvernementales créées avec l'appui de la FFQ (soit le CCSF et le CSF) ont des moyens considérables, il importe de nous resituer comme étant un corps intermédiaire chargé de recueillir l'opinion des femmes à travers nos Associations membres et nos Conseils régionaux. Nos ressources financières étant très limitées, nous devons parfaire notre structure interne pour établir un réseau encore plus efficace de communication, afin d'accroître notre rôle d'agent de changement social. Il faudrait que chacune d'entre nous réalise que **le rôle de la Fédération est vital pour sauvegarder les droits des femmes en alimentant les Conseils consultatifs** aux deux paliers des gouvernements.

La FFQ, grâce au travail de ses devancières, jouit d'une crédibilité bien établie. Fortes de l'expérience passée, mais conscientes des contraintes actuelles, nous devons réformer nos structures pour les adapter aux exigences présentes. Ce travail est la responsabilité du Comité des Statuts et Règlements. Toutefois, les Associations membres et les membres des Conseils régionaux seront invitées à réagir aux changements proposés lors du prochain Conseil général. La vitalité de la FFQ dépend de l'implication de chacune dans la recherche d'une formule apte à répondre aux exigences des années à venir.

Huguette Lapointe-Roy
présidente

FFQ Petite Presse paraîtra quatre fois cette année. Elle est publiée grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Présidente de la FFQ
Huguette Lapointe-Roy
Vice-présidente aux Communications
Pierrette Bariteau-Cambron
Rédactrice en chef
Aline Charest
Conception de la couverture
Sylvie Laurendeau
Conception graphique et montage
Danielle Hervieux
Composition
Compo-Gym Inc.
Impression
Trans-Mag
Secrétariat et abonnement
Raymonde Beauchamp

La reproduction des textes publiés dans **FFQ Petite Presse** est autorisée avec l'identification de la source.
Les **membres** en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.
Abonnement pour un an (cinq numéros): 5 00$
Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
FFQ Petite Presse
1600, rue Berri, suite 3115
Montréal, H2L 2E4
Tél.: (514) 844-7049 ou
(514) 844-6898

FFQ Petite Presse, Sept. 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.

SOMMAIRE

ÉDITORIAL
Billet 1
Actualité 2

DOSSIER
Déclaration de principes 4
La FFQ fera la promotion des femmes en politique 5
Éducation
La recherche et l'enseignement relatifs aux femmes 6

PETITE PRESSE RÉGIONALE
Objectifs et moyens pour y arriver (C. de Québec) 8
Rencontre sur le féminisme (C. de Montréal)
Deux femmes, deux engagements (C. du Lac St-Jean) 9
Programme de l'année (C. du Saguenay)

MATCH
Regards portés sur des femmes d'ailleurs 10

CHRONIQUES
Les femmes chefs d'entreprise, par Pierrette B. Cambron 11
Écrire au féminin, par Aline Charest 12
Le YWCA de Montréal, par Céline Mathieu 13

D'ici et d'ailleurs 14
Entre Nous 16

Femmes immigrées à nous la parole, par Huguette L. Roy
Prix Yvette-Rousseau

BILLET

Quand il faut aider la nature

Nos grands-mères accouchaient selon la nature, pour le meilleur et pour le pire. Celles qui n'y ont pas laissé leur peau ont ainsi mis au monde entre 13 et 18 enfants (pas tous vivants, pas tous finfins) à la maison, avec l'aide de la sage-femme, d'une voisine ou du médecin de campagne lorsqu'il y en avait un. Nos mères, elles, connurent le règne du biberon et des accouchements cliniques au chloroforme. Elles ne prirent pas de vitamines et on leur en disait le moins possible sur ce qui allait se passer, ce qui évitait de poser bien des questions embarrassantes à leur médecin tout-puissant.

Quelque 20 à 30 ans plus tard, les femmes ont conscience d'avoir été finalement dépossédées de leur corps; elles remettent en question la société dans laquelle elles vivent en contestant, entre autres, l'acte de l'accouchement devenu trop technique et en revendiquant le droit "d'accoucher naturellement".

Mais que signifie ce "naturellement" en 1982? Car si nous ne partageons plus l'ignorance de nos mères, est-ce à dire que nous sommes prêtes à courir les mêmes risques que nos grands-mères? Certaines le pensent. Un mouvement récent pour réhabiliter la sage-femme prêche aussi comme idéal le retour aux accouchements maison. Or l'expérience de certaines de ces apprenties se résume à laisser la nature faire son oeuvre... Entre cette nouvelle extrême et se "faire accoucher" par les techniciens d'une technologie de pointe de plus en plus raffinée mais peu humaine, à chacune de demeurer critique et lucide dans le choix qu'elle fera de son accouchement. Au Québec, il n'existe pas encore de maternités ni d'équipes volantes prêtes à secourir celles qui accouchent chez elles, au cas où il faudrait aider la nature. Mais quelques hôpitaux (dont le Royal Victoria, Ste-Justine et le Jewish Hospital à Montréal) laissent le choix aux femmes d'accoucher naturellement sous surveillance médicale (au Royal Victoria, l'équipe médicale est chaleureuse, attentionnée et bien rodée): voilà ce que j'appelerais une meilleure alternative pour la naissance.

ALINE CHAREST

actualité

ÊTES-VOUS AUX PRISES AVEC DES PROBLÈMES DE DIVORCE?

Le Collectif d'Animation et d'Information juridique est prêt à vous venir en aide.

COMPOSITION

Le CAIJ est actuellement composé d'une dizaine d'intervenantes du domaine juridique.

OBJECTIFS ET HISTORIQUES

L'objectif originaire du CAIJ était de permettre aux femmes d'acheminer leur propre dossier de divorce, et ce, sans avocat. Le CAIJ avait pris conscience que les femmes devaient s'approprier les outils juridiques, afin d'acquérir une autonomie face aux mécanismes d'une société qui les avait longtemps tenues à l'écart.

De là est née l'idée d'offrir un cours: le collectif de divorce.

Par le collectif de divorce, le CAIJ a aussi découvert que les groupes de femmes avaient un besoin urgent d'information juridique. Le CAIJ tente donc de répondre à ce besoin.

Aujourd'hui, le CAIJ fait face à de nouvelles perspectives. Tout en accordant aux préoccupations des femmes une place prédominante, il ouvre la porte à d'autres domaines où la formule initiale pourra servir.

LE COLLECTIF DE DIVORCE

Endroit: Le local du CAIJ, au 5185 avenue Esplanade, Montréal.

Formule: 7 soirs répartis sur un nombre égal de semaines.

Coût: 75$ (sujet à changement) plus les frais de cour.

Inscription; 276-5301.

1. **Objectif**

Permettre aux participantes d'obtenir leur divorce sans avocat.

2. **Conditions d'admission**

Seules les personnes pouvant se prévaloir des motifs suivants, adultère, homosexualité ou non-cohabitation, seront admissibles.

3. **Mode de fonctionnement**

Le cours est offert à un groupe variant de 10 à 15 personnes. Il s'agit donc d'une démarche collective. Cette formule permet de pallier à l'isolement vécu à l'occasion d'un divorce et permet également d'envisager la discussion sur la réalité du divorce.

Quant au contenu, il comprend:

– l'étude de notions juridiques de base reliées au mariage et au divorce (contrats de mariage, régimes matrimoniaux, loi sur le divorce...)

– la rédaction de procédures nécessaires pour l'acheminement du dossier à la cour.

Note. Au Québec, il n'existe pas de formule-type qu'un requérant n'aurait qu'à remplir pour obtenir son divorce. La méthodologie choisie par le collectif implique nécessairement une démarche de groupe.

LES SESSIONS D'INFORMATION

1. Ressource pour les groupes

Le CAIJ offre aux groupes organisés les services de personnes ressources qualifiées dans le domaine juridique, dont le rôle est d'informer et d'animer la discussion sur des sujets divers.

Compte tenu des préoccupations des groupes ayant déjà eu recours au CAIJ, ce service peut répondre à une large demande en ce qui a trait au droit familial et au droit social.

Les frais seront déterminés selon les moyens financiers des groupes et peuvent inclure des frais de déplacement. Les groupes sont priés de réserver les services d'une personne ressource dans un délai raisonnable.

2. Les sessions d'information au CAIJ

Le CAIJ offre également des sessions d'information à son local. Il s'agit là d'un nouveau service qui a pour but de permettre aux gens qui ne sont pas greffés à un groupe d'accéder à l'information juridique. Les sujets seront déterminés périodiquement. Pour connaître tant le contenu que le moment de ces sessions, il vous faudra surveiller la publicité du CAIJ ou encore nous contacter.

Contre la violence

Pour lutter contre la violence il faut aussi savoir s'aider. Des cours de Wen-Do sont donnés pour les femmes dont l'âge varie entre 15 et 90 ans.

Il s'agit de cours intensifs d'une fin de semaine et conçus dans le seul espoir d'apporter un grand secours à des femmes qui ont peur, en maintes circonstances, face aux diverses agressions dont elles sont les victimes.

Le programme leur apporte, d'une façon tangible, des moyens efficaces pour se défendre dans ces situations, que ce soit au niveau du harcèlement sexuel, des agressions verbales, physiques ou autres. Le travail est fait sur les attitudes corporelles et mentales, afin d'éviter les situations de violence et augmenter la confiance en soi. Des techniques physiques d'autodéfense sont aussi enseignées.

Association à but non lucratif, Émergence a enseigné à plus de 30,000 femmes depuis 5 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec ÉMERGENCE (anciennement Wen-Do, Québec Inc., au numéro suivant: 843-4733.

Le Y des femmes

Cours prénatals Des exercices pour deux

Vous voilà enceinte! Vous avez envie d'être en grande forme pour mieux vivre cette expérience?

Le "Y" des femmes vous offre un programme d'exercices prénatals spécialement conçu pour vous.

Ce programme vous permettra de:

- raffermir vos muscles
- améliorer votre souplesse
- accroître la conaissance de votre corps et d'en tirer de meilleures dispositions
- vous sentir physiquement et psychologiquement bien disposée pour l'accouchement.

Session d'automne: 13 sept. au 3 déc.

Session d'hiver: 10 janv. au 31 mars

Les cours

Le programme comprend une série d'exercices d'étirement, de renforcement et de relaxation des muscles du corps. Il offre également de l'information sur une variété de sujets tels que: les transformations du corps, le maintien, la nutrition et la respiration.

Exercices au gymnase: mardi 17h à 18h

Exercices en piscine: jeudi 17h à 18h

(Les exercices se déroulent dans la partie peu profonde de la piscine)

Vous pouvez vous inscrire pour un seul ou pour les deux cours.

Durée: 12 semaines

Coût: 1/semaine $40
2/semaine $70

Les cours sont accessibles à toute période de la grossesse. Une professeure qualifiée saura adapter les cours en fonction des besoins individuels.

Autorisation médicale requise.

Pour plus de renseignements, téléphoner à Gail Small au 866-9941 poste 21. YMCA - 1355 ouest Dorchester.

Pour trouver un emploi

Par les temps qui courent se trouver un emploi est de plus en plus difficile: leur rareté, le nombre croissant de chômeurs, la crise économique font que les employeurs reçoivent des centaines de réponses à une même offre d'emploi. Y a-t-il une recette miracle permettant d'être celle qui sera choisie? Malheureusement non, mais il y a une manière de procéder qui augmentent nos chances d'être au moins dans les 10% de ceux et celles qui retiendront l'attention, et, partant de là, pourront peut-être décrocher le poste tant convoité.

Vous trouverez à ce sujet dans les Bureaux d'Assurance-Chômage de votre région le **Guide pour la personne en quête d'emploi** et **La Méthode dynamique de recherche d'emploi** (en trois étapes) publiés par Emploi et Immigration Canada. Et, tout d'abord, quelques conseils (extraits de **protégez-vous,** septembre 1982) sur la clef, l'outil important, votre atout majeur, bref votre CURRICULUM VITAE.

Pour mériter une entrevue avec un employeur éventuel, vous devrez avoir passé avec brio l'épreuve du curriculum vitae(CV). Il est donc essentiel que celui-ci soit clair, concis et convaincant. Le CV doit être considéré comme l'équivalent écrit d'une rencontre de quelques minutes avec l'employeur qui vous intéresse le plus.

Il n'existe aucune formule miraculeuse assurant l'efficacité d'un curriculum vitae, mais des règles de base à retenir. La première consiste à rédiger son CV à l'image de celui qu'on aimerait recevoir si l'on était soi-même patron.

L'important, c'est de penser en termes d'économies de temps. Ainsi, on doit se limiter à ne fournir à l'éventuel employeur que les informations indispensables. Le style devra être concis, l'ordre logique et la présentation très soignée.

Habituellement, un CV est divisé en six parties:

1. Les informations personnelles. On peut en donner beaucoup ou peu, mais l'essentiel est qu'on inscrive son nom complet, ainsi que son adresse et son numéro de téléphone. En outre, si cela peut être utile, on peut ajouter son âge, son état civil, sa citoyenneté, son poids, sa grandeur et son état de santé. Toutefois, rien n'oblige à fournir ces derniers renseignements.

2. L'expérience et les aptitudes. Énumérer les emplois précédents (fonction, durée et nom de l'entreprise), du plus récent au plus ancien. On peut faire état ici de qualifications particulières (ex.: connaissance de langues étrangères et du fonctionnement d'une machine).

3. Le degré d'instruction. Indiquer les années d'études, dans un ordre décroissant, ainsi que les diplômes obtenus.

4. Les activités sociales. Quelle implication a-t-on dans des associations ou des clubs, ou encore fait-on du travail bénévole? Cette dimension plaît à de nombreux employeurs.

5. Les goûts personnels. Cette partie peut être combinée avec la précédente. Y apparaissent les hobbys, les activités sociales, etc., surtout ceux qui peuvent être reliés à l'emploi convoité.

6. Les références. Elle ne sont pas obligatoires, et certains préfèrent indiquer qu'elles sont disponibles sur demande seulement. Si l'on mentionne une personne-ressource, il faut inscrire son nom, son adresse, son numéro de téléphone et le poste qu'elle occupe.

La rédaction d'un CV se caractérise par l'emploi de phrases directes ou d'un style télégraphique. En fait, il ne doit pas excéder trois pages. Il doit être dactylographié de façon impeccable sur du papier de format 8½ × 11, de couleur blanc ou crème. N'oubliez pas de garder un nombre suffisant de copies à portée de la main.

Par ailleurs, il est préférable d'aller porter soi-même son curriculum vitae. Si cela est impossible, faites-le parvenir avec une lettre d'accompagnement adressée personnellement, dans laquelle vous indiquerez l'emploi postulé et demanderez une entrevue.

Vos chances de trouver du travail augmentent chaque fois qu'un CV parvient à un employeur. Ne ratez donc pas l'occasion de lui prouver par ce moyen que vous êtes la candidate dont il a besoin.

Moins d'un an pour changer le nom d'un enfant mineur né avant le 2 avril 1981

Les parents qui désirent faire changer le nom d'un enfant mineur né avant le 2 avril 1981 ont encore quelque temps pour le faire, soit jusqu'au 2 avril 1983. Pour que leur enfant porte leurs deux noms, ils doivent adresser une requête par écrit au Service du changement de nom du ministère de la Justice.

Le consentement des deux parents est habituellement requis. Toutefois, la loi vient d'être modifiée afin de permettre au père ou à la mère de formuler seul(e) une requête en changement de nom, lorsqu'il y a séparation de corps, divorce ou qu'un jugement de garde a été rendu et que la requête ne peut être formulée conjointement.

Cet amendement permet de résoudre certaines difficultés signalées depuis l'entrée en vigueur de la Loi instituant un nouveau Code civil et portant réforme du droit de la famille. Dans les cas de séparation de corps, de divorce ou d'un jugement de garde, la formulation de la demande conjointe s'avérait parfois impossible.

Rappelons que pour présenter une requête les parents doivent être domiciliés au Québec depuis au moins un an. Ils doivent payer des frais de 50$. Si la requête des parents concerne plus d'un enfant, les frais d'enregistrement seront également de 50$ pourvu que les conclusions de la requête soient les mêmes pour chacun des enfants visés par cette requête. Un certificat de changement de nom leur sera délivré par le ministère de la Justice.

Pour plus de renseignements, consulter Jozée Lapierre ou Danielle Paré, Direction des communications, ministère de la Justice, tél.: (418) 643-5140; ou écrire à 1200, route de l'Église, Sainte-Foy, Qué. G1V 4M1.

Déclaration de principes de la Fédération des femmes du Québec

Les membres de la Fédération des femmes du Québec, réunis en congrès en mai 1981, ont été invités à réfléchir sur les éléments d'une Déclaration de principes F.F.Q. Le travail en ateliers s'inspirait du document de travail préparé au printemps 1977 par mesdames Gabrielle Hotte et Michèle Jean. Ce document résume les principaux champs d'action couverts par la Fédération des femmes du Québec tout en traçant de nouvelles orientations.

L'Assemblée générale, à sa séance du 3 mai 1981, s'est prononcée sur les principes fondamentaux qui doivent guider notre action. Chaque principe a fait l'objet d'un vote distinct, étant entendu que la Vice-présidente aux résolutions verrait à une formulation plus concise et correcte.

Le Conseil d'administration de la Fédération présente la rédaction qui suit, après en avoir adopté l'essence à sa séance du 20 septembre 1982.

La Fédération des femmes du Québec est un organisme démocratique et apolitique dont le but principal est de regrouper, sans distinction de race, de couleur, d'orientation sexuelle, d'état civil, de religion, de convictions politiques, de langue, d'origine ethnique ou nationale, de condition sociale et d'âge, des associations et des femmes désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de la condition féminine.

Objectifs généraux

La F.F.Q. veut être un agent de sensibilisation et de changement dans la société québécoise. La F.F.Q. doit donc mettre tout en oeuvre pour que soient entreprises les études et les actions qui assureront aux femmes un statut de citoyennes à part entière. Pour ce faire, elle désire mobiliser les énergies féminines afin de:

- permettre aux femmes de s'exprimer avec plus de poids;
- modifier les conditions sociales qui régissent le statut de la femme;
- coordonner le travail accompli;
- permettre une meilleure unité d'action.

La F.F.Q. endosse la Déclaration universelle des droits de l'homme (O.N.U.), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (à l'exception de l'article 97), ainsi que la Charte sur les droits de la femme au travail de la Confédération internationale des syndicats libres.

La F.F.Q. croit que les femmes ont droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique de notre société.

Cependant, dans bien des domaines cette participation est entravée par des attitudes discriminatoires, tant du point de vue social que du point de vue légal.

I- Droit à l'éducation

Les femmes, de tout âge, ont droit à des chances égales à celles des hommes en éducation. Ce droit implique:

- la nécessité d'assurer à l'individu, dans tous les milieux de formation, les informations, l'orientation et le libre accès à tous les métiers et professions en fonction des aptitudes et des goûts et non en fonction du genre;
- la possibilité de bénéficier de tous les services d'éducation aux adultes;
- la mise sur pied et le développement de services spécifiques pour les femmes qui désirent retourner aux études;
- l'élimination de tous les stéréotypes véhiculés dans les milieux sociaux et ce à tous les niveaux: tant les manuels, le matériel didactique, les programmes, les activités parascolaires, pédagogiques que les attitudes des enseignants.

II- Droit à la maternité désirée

Toutes les femmes ont le droit de pouvoir planifier leur famille et de choisir leur maternité. Elles doivent donc bénéficier de mesures et de services d'aide en ce qui a trait à la poursuite ou à l'arrêt d'une grossesse. Ce droit implique:

pour toutes les femmes:

- une éducation sexuelle appropriée à leurs besoins;
- des services de planification familiale;
- l'accès à l'avortement;
- une éducation au rôle de parents;

pour celles qui choisissent la maternité:

- des congés-maternité n'entraînant aucune perte de salaire ni d'avantages sociaux, tels congés englobant les cas d'adoption;
- des congés parentaux;
- un support économique et psychologique au besoin;
- un réseau complet de garderies.

III- Droit à la santé

Toutes les femmes ont droit à la santé et à l'intégrité physique, psychologique et morale.

Ce droit reconnaît le potentiel que possèdent individuellement les femmes de prendre en main leur propre santé. Ce droit présuppose une organisation sociale respectant la qualité de vie essentielle à l'équilibre des individus.

IV- Droit aux loisirs

Toutes les femmes ont le droit de choisir elles-mêmes le genre, le temps et le lieu de loisirs individuels, familiaux, d'équipe, sportifs, culturels, associatifs ou sociaux auxquels elles veulent s'adonner. Elles ont le droit de suivre les cours offerts pour la maîtrise de ces sports et de participer à la compétition.

Ce droit implique que les femmes se fassent nommer ou élire aux endroits où se votent les budgets et où se prennent les décisions concernant les loisirs.

V- Droit au travail

Toutes les femmes ont droit au travail, au libre choix de leur travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage. Ce droit implique:

- l'implantation de programmes d'action politive;
- la nécessité de fournir aux femmes en recherche d'emploi les informations relatives aux sources disponibles;
- la formation et l'accès aux métiers non-traditionnels;
- la sensibilisation des jeunes filles à la nécessité d'un plan de carrière.

VI- Droit au pouvoir politique

Toutes les femmes ont le droit à une pleine et égale participation au pouvoir politique. Ce droit implique:

- l'exercice du droit de vote;
- la capacité d'accéder aux activités de formation et aux structures de pouvoir des partis politiques et des gouvernements;
- la capacité de briguer les suffrages, de se faire élire et de participer au pouvoir politique à quelque palier que ce soit.

VII- Droit à la sécurité économique

Toutes les femmes ont droit à la sécurité économique parce qu'elles contribuent à enrichir la patrimoine familial et social. Ce droit implique:

- une information adéquate sur leurs droits relatifs à leur situation socio-économique;
- la capacité d'accéder aux postes décisionnels dans tous les domaines;
- un revenu minimum garanti pour la famille, indexé au coût de la vie;
- l'indexation de tous les régimes de sécurité sociale;
- un logement décent dont le loyer convient à leurs revenus;
- un régime adéquat de retraite ou de rente.

Conclusion

La Fédération des femmes du Québec s'engage à promouvoir, à appliquer et à faire appliquer les principes contenus dans cette Déclaration.

La Fédération des femmes du Québec veille à sensibiliser les femmes et la population en général aux questions relatives à la condition féminine. Elle suscite des actions concertées avec les organismes susceptibles d'influencer l'évolution de la condition féminine. Elle s'adresse aux gouvernements pour obtenir une législation adéquate.

La FFQ fera la promotion des femmes en politique

De par sa constitution, **la fédération des femmes du Québec** est apolitique. Elle entend bien lui rester fidèle. Cependant, l'une des priorités de la FFQ est la promotion de la femme. À cet égard, son conseil d'administration provincial, lors de sa réunion régulière du mois de juin, s'est résolument prononcé en faveur d'une prise de position publique, sous forme d'appui non équivoque, à toute femme ayant les qualités et la compétence reconnue pour se porter candidate soit à l'échevinage, à la députation et/ou la chefferie d'un parti politique.

Il est bien entendu que la FFQ ne se prononcera pas en faveur d'un parti politique quelconque. Il s'agit bien ici d'**appuyer des femmes qui auront le libre choix de militer dans le parti politique qui leur convient.**

Les preuves se multiplient à l'effet que l'un des moyens les plus efficaces de faire avancer la cause des femmes est encore de placer des femmes sensibilisées à la condition féminine à des postes décisionnels. C'est pourquoi il apparaît urgent à la FFQ d'intervenir pour mousser la promotion des femmes en politique.

Pour information: Huguette O'Neil, vice-présidente
à l'Action politique
Tél.: (1-819) 562-9689

Éducation

Le comité de restructuration comprend:

1- UN COMITÉ D'ENCADREMENT:

- le comité ad hoc actuel devrait être le comité d'encadrement. Sa responsabilité serait de guider dans la définition des contenus des sessions et de la pédagogie à suivre;
- les personnes membres de ce comité sont: Géraldine Drapeau, responsable qui fera le lien avec le comité d'Éducation, Denise Crête, Léa Cousineau, Michèle Jean, Lawrence Gamache.

A ces personnes nous recommandons qu'une membre d'une association-membre soit intégrée au groupe.

2- UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL:

la responsabilité de la formation de l'équipe de travail sera donnée à Denise Crête qui sera coordonnatrice de la réalisation du projet et en même temps sera le lien entre ce comité et le comité d'encadrement.

3- CONCEPTION:

les travaux de conception et de réalisation nécessiteront environ 400 heures/t.p.

4- ÉCHÉANCIER:

Octobre: présentation du premier module "relations interpersonnelles" aux Conseils régionaux, ainsi que tout le travail accompli à ce jour. Sensibilisation à l'importance de l'utilité de ces sessions de formation. Les Associations membres seront invitées dans chaque région;

Novembre: livraison du module "relations interpersonnelles" au comité d'Éducation, lequel pourra être mis à la disposition des C.R. - test pilote;

Janvier/83: livraison des autres modules tels que définis dans le contrat. Sensibilisation des membres par l'entremise de la Petite Presse - collaboration Pierrette Cambron - et le Scribe - collaboration Céline Mathieu;

Février: formation des formatrices à l'intérieur de la F.F.Q. - C.R. et Associations membres, selon leurs souhaits.

Prévoir de poursuivre des sessions de formation en mars - Campagne douce de publicité "astucieuse";

Mars: fin du projet pour l'année 82-83. A partir de ce moment, possibilité d'utilisation par les C.R. et Associations membres. Relance de la sensibilisation - suggestion de programme.

Denyse B. Rochon
vice-présidente à l'Éducation

À venir:

Un congrès de la FFQ sur la Femme et l'économie

Lieu: L'Université Laval, au pavillon de Koninck à Québec
Dates: les 13, 14 et 15 mai 1983.

Le sous-thème du congrès reste encore à préciser.

Une rencontre sur le féminisme

Organisée par le Conseil régional de Montréal de la FFQ.
Lieu: L'Université du Québec à Montréal
Adresse: le pavillon Judith Jasmin au 405 est, Ste-Catherine (coin de Maisonneuve)
Date: le 20 novembre 1982

D'autres détails concernant la rencontre seront donnés dans le prochain **Entre-Nous.** Vous pouvez aussi communiquer avec Géraldine Drapeau au numéro suivant: (514) 620-4909.

Très important!!!

Veuillez noter que pour les prochains numéros de la **Petite Presse** les dates de tombée (c'est-à-dire les dates finales auxquelles nous pouvons recevoir du matériel à publier) sont les suivantes:

le **20 janvier** 1983 pour le numéro de février
le **28 mars** 1983 pour le numéro d'avril
et le **30 juin** 1983 pour le numéro de juillet.

Merci de votre collaboration.

La recherche et l'enseignement relatifs aux femmes Rapport du colloque Montréal 1982

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi le colloque. Mon activité principale s'est située au niveau de rencontres informelles, c'est-à-dire des échanges avec des participantes d'autres pays et du Canada. De plus, j'ai présidé, animé et fait du secrétariat dans deux ateliers.

En regard des activités structurées tel que les plénières, exception faite des deux dernières journées, et cela malgré de multiples attentes exprimées et répétées, **les résultats** sont les suivants:

- la reconnaissance d'un discours très théorique, hermétique, et,
- d'une procédure rigide et malheureusement frustrante, particulièrement pour les déléguées des pays sous-développés,

ce qui a conduit la majorité des participantes à conclure que même les féministes ont d'énormes difficultés à se départir du modèle patriarcal. De plus, la recherche était présentée dans le cadre traditionnel, exposés théoriques et conceptuels, non reliés à la problématique quotidienne des femmes. Devant cet état de faits, les femmes du Tiers-Monde ont regretté que nous n'abordions pas la recherche et l'enseignement dans le contexte d'une implication sociale, ce qui, à mon humble avis, rejoint nos préoccupations.

Quand aux ateliers, à l'exception d'un sur l'éducation des adultes, un sur l'utilisation de stratégies et un autre sur le thème "qu'entendons-nous par la recherche relative aux femmes?," le temps alloué aux ateliers a été utilisé à discuter de l'**aspect politique.**

Était-ce le lieu...? le moment...? pouvons-nous dissocier la politique des éléments traités? Non, il fallait le faire, encore là, le modèle de fonctionnement rigide a créé des frustrations ce qui a eu pour effet que le tout s'est liquidé difficilement et a réclamé une grande part de l'énergie des femmes.

Le vécu d'un tel processus est très enrichissant; ainsi nous avons saisi cette peur de la politique qui est présente en nous.

C'est donc armée d'un préjugé favorable à une participation des femmes entre elles, mais se situant à un niveau de l'action (réunion des femmes impliquées dans des groupes travaillant sur le terrain invitant les universitaires), que je vous présente mon rapport.

Contenu et commentaires

Les plénières

Le contenu des plénières est dans le document bleu (remis à Denyse Rochon).

Plénière I - Introduction: hypothèses de recherche.

Objectifs: évaluer l'angle interdisciplinaire, identifier l'apport méthodologique, définir la priorité des domaines de recherche (comment) partager des connaissances à l'intérieur d'un champs d'études donné.

Remarques

Le discours d'ouverture de Jeanne Lapointe a été fort intéressant.

Ateliers: Thème I

Qu'entendons-nous par la recherche relative aux femmes?

Sous-thèmes

A) La recherche relative aux femmes doit-elle être faite par des femmes?

Remarques

À la fois oui et non. Si oui, danger d'un gettho d'une marginalisation, une implication trop exigeante pour la chercheuse, danger d'étudier d'autres femmes comme objet.

Si non, danger de récupération, d'une explication à partir du modèle patriarcal...

B) Fondements épistémologiques et méthodologiques de la recherche féministe.

Remarques

Le titre nous semble hermétique mais le contenu est fort intéressant. Carolle Simard a traité le sujet de façon réaliste. Elle pose des questions fort pertinentes en regard des actions que les femmes demandent au gouvernement de réaliser. Trop souvent elles n'analysent pas suffisamment les conséquences à long terme.

C) Recherches féministes (féminines) sur les femmes.

Remarques

Document Atelier, I, C

Plénière II

L'enseignement relatif aux femmes se développe rapidement, non seulement dans des institutions d'enseignement officielles mais aussi dans les syndicats, dans des centres autonomes et sur le terrain.

Objectif

À quelque niveau qu'il se produise, cet enseignement tend vers le même but: **l'autonomie des femmes et un monde plus juste.**

Remarques

La plupart des exposés étaient des propositions de modèles. L'exposé de Michèle Jean a été très apprécié.

Vous retrouvez les textes de trois conférencières dans le livre bleu, y compris celui de Michèle Jean.

"Deux défis de l'enseignement relatif aux femmes: intégrer le féminin dans les savoirs constitués et développer l'apprentissage innovateur chez les femmes".

Atelier A - Éducation permanente

Remarques

Échange avec les femmes des pays africains. Leurs problèmes sont au niveau de l'utilisation d'une technologie primaire (ex. utilisation d'une marchine à coudre) et de leur adhésion à des concepts d'hygiène et de santé. Le contenu a été porté sur les méthodologies à utiliser et les raisons possibles d'un blocage au niveau de l'apprentissage.

Atelier B - Quelles stratégies utilisons-nous en milieu non institutionnel?

Sous-thème

- L'expérience du mouvement des femmes en tant que contexte "sauvage".
- Les apprentissages des femmes en France (cadre institutionnel).
- La vie en Rose.

Atelier A - Comment pouvons-nous utiliser les médias?

À cause du contexte de discussion sur le plan politique, ces deux ateliers ont été jumelés.

Remarques

La recherche de Radio-Canada présentée par Louise Imbeault est bien et vous pouvez obtenir le rapport à Radio-Canada: "L'image, le rôle et la présence (ou l'absence' dans les médias".

Plénière III - Réseaux régionaux

Lors de cette plénière, nous avons pris contact avec les diverses ressources existantes dans le monde. La plupart de ces lieux se situent au niveau universitaire et la teneur de leurs recherches s'inscrit en lieu sûr dans des programmes de développement ou de recherche pure.

Lors de cette rencontre régionale, j'ai présenté la F.F.Q. et remis les divers dépliants préparés par Jeanne. Lorraine a tenu le kiosque.

Remarques

Les échanges se sont maintenus au niveau information. La conclusion se résume en trois points. Il faut:

- collaborer en tant qu'universitaire à une recherche s'inscrivant dans les préoccupations des femmes des groupes autonomes (militantes);
- définir les conditions de cette collaboration;
- utiliser la technologie moderne dans notre travail.

Plénière IV - Recherche et action sociale

Objectif: Faire ressortir ce caractère actif: la recherche relative à la femme et sa présence au milieu.

Remarques

Les exposés qui sont les plus près de nos préoccupations: celles de Alya Baffoun et de Maria Eliou.

Atelier A - La recherche-action mène-t-elle en fait à l'action?

Les exposés ont été fort réduits car les dicussions politiques ont repris.

Remarques

Globalement, voici les conditions permettant une collaboration efficace avec le mouvement organisé des femmes:

1 - la définition de l'objet de la recherche qui doit être initié par les militantes;
2 - la formation d'un comité par des représentantes de chacune des constituantes;
3 - la recherche doit débuter par les femmes du terrain ou inversement;
4 - la sélection politique appartient au groupe, ce qui conduit à des publications distinctes si nécessaire. Leur démontrer les avantages, les désavantages (solutions, alternatives);
5 - la publication par la chercheuse, suivi de présentation à des grandes réunions (aide technique).

Plénière V - Regards de femme.

Objectif

Montrer **le féminisme sous un autre angle;** alléger un peu nos débats en y apportant la dimension créatrice; parler au moins en partie des arts féminins.

Remarques

Les trois conférencières ont été formidables, particulièrement Gloria Orenstein USA = les peintres, et Nicole Brossard de Québec.

Plénière de clôture

Encore là, les intervenantes des pays en voie de développement tels que les Philipines, le Brésil, la Mali ont fortement manifesté leur accord pour une recherche d'action. **Une recherche s'éloignant du cadre universitaire traditionnel.** Une recherche où le facteur principal est la femme et dont les résultats lui reviennent.

Le tout s'est terminé par un récital d'Angèle Arsenault et une étudiante de Concordia.

Louise Godbout
déléguée de la FFQ

De gauche à droite: Pierrette Bariteau-Cambron, vice-présidente aux Communications-FFQ, Laura Gizmans et Eugenia Lopez de Piza de l'Université de Costa Rica, et Cora Ferro de l'Association des femmes actives de l'Amérique latine (A.L.M.A.)

Le Conseil de Québec

Plan d'action 82-83

OBJECTIFS ET MOYENS POUR Y ARRIVER

1. Faire l'inventaire de nos membres, afin que chacune connaisse ses ressources et puisse se donner du pouvoir, au moyen du Bottin d'information de nos membres (Network).

2. Consolider une solidarité entre les organismes féminins et les femmes pour pouvoir entreprendre des actions avec **un front commun féminin,** en établissant, entre autres, des moyens d'appui lors de promotion ou de campagne électorale.

3. Informer les femmes sur leur situation financière versus leur retraite par le moyen d'un **S.O.S. Retraite.**

4. Populariser l'action féminine en faisant connaître le mouvement, en démystifiant l'image féministe de la FFQ et en recrutant de nouveaux membres.

5. Mieux intégrer les membres à leur association, c'est-à-dire susciter une participation active et consolider une **solidarité** entre elles. Pour cela, organiser des activités visant l'intégration des nouveaux membres.

6. Organiser des activités socio-culturelles afin de favoriser les échanges entre les membres par le moyen de dîners-causeries, de présence en groupe à des vernissages, lancements, etc.

7. Structurer le fonctionnement interne du bureau de direction du C.R.Q. au moyen d'un processus de régie interne.

8. Voir à ce que la **représentation féminine augmente sur les Conseils d'administration** par l'identification des organismes où il peut y avoir des représentations féminines et en nommant des candidates.

9. Poursuivre l'étude du dossier du **travail à temps partiel** par l'étude de la loi 121.

10. Favoriser la prise en charge financière des femmes en informant les femmes sur l'économie au moyen de séances d'informations, de formation et d'action.

11. Se préoccuper de la violence faite aux femmes en dénonçant les faits et en proposant des **corrections à la situation de la femme violentée.**

12. Dénoncer la publicité sexiste afin de l'éliminer, en portant plainte auprès de compagnies et en collaborant avec le C.S.F.

Le Conseil de Montréal

Les objectifs: - Établir des liens de communication plus concrets avec nos membres et les associations de notre région, stimuler la participation.
- Se définir dans nos engagements en tant qu'entité propre, être présente aux changements de notre société.
- Faire de l'action.

Projets prioritaires et activités

- Le féminisme à la FFQ.
- Participation de nos membres et recrutement
- Information et dossier: séparation/divorce
- Culture et promotion "La femme et les arts au Québec".

Dossiers (étude et surveillance)
- Les garderies et services de garde. Santé des femmes.
- Sécurité de revenus: pensions, temps partiel, conditions de travail.
- Changements technologiques et conséquences pour la femme.

• Analyse de dossiers

Au niveau régional de Montréal, l'analyse des dossiers portera surtout sur la surveillance des dossiers d'actualité politique.

Dans un second temps, l'analyste conseille, étudie et évalue les projets en cours, en l'occurence le féminisme et la séparation-divorce.

Projet d'élaboration d'une méthodologie du travail.

• Rencontre sur le féminisme

Dans la pousuite de ce projet, un document de base a été formulé et un questionnaire est en cours.

RENCONTRE SUR LE FÉMINISME

Le document intitulé "La pensée féministe chez les membres du CRM/FFQ" se veut plus une réflexion qu'une affirmation. Il n'a aucune prétention quant à la pensée globale des membres; au contraire, c'est la recherche d'une base commune, à travers la diversité de pensée, pour nous aider à préciser notre action

Dossier Séparation-divorce: "Étude sur le partage des biens lors de la dissolution du régime matrimonial".

La pratique: Partage juste ou injuste?

Si vous croyez avoir subi des préjudices, ou si vous connaissez quelqu'un qui semble avoir subi des préjudices lors du partage des biens à l'occasion d'une séparation légale ou d'un divorce et ce, documents à l'appui, communiquez au 727-5918. Aidez-nous à vous aider.

Visite au Musée McCord

Un projet du **Comité des amitiées franco-juives**

Le Conseil régional de Montréal, FFQ, et la Fédération des femmes des services communautaires juifs, poursuivent le projet **Les femmes et les arts au Québec** et organisent une visite au Musée McCORD, accompagnée d'une rencontre avec une artiste, invitée surprise.

Date: mercredi, 27 octobre 1982
Heure: 13h à 16h.
Pause-café prévue.
Renseignements: Réjeanne Beaudet, 688-3393
Réservations: 727-5918.

Printemps-été 1983 au YWCA

Le centre de gestion pour femmes offre encore cette saison-ci des cours fort intéressants pour les femmes de tout âge. Ainsi:

La femme et le monde financier
11 avril au 20 juin, lundi/13h-15h30/10 sem. 130$
13 avril au 15 juin, mercredi/18h-20h30/10 sem. 130$

Marché boursier
20 avril au 25 mai, mercredi/13-15h/6 sem. 70$
12 avril au 17 mai, mardi/18-20h/6 sem. 70$

Comment gérer son portefeuille
27 avril au 1 juin, mercredi/18-20h/6 sem. 70$

Les mathématiques démystifiées
Pour celles qui pensent retourner aux études ou sur le marché du travail
3 mai au 21 juin, mardi/18-20h/8 sem. 70$

LES FEMMES ET L'INFORMATIQUE

Nouveaux ordinateurs - Nouveaux programmes
Des cours le jour, le soir, les fins de semaine
• Traitement de texte pour secrétaires et adjointes administratives
• L'utilisation de l'ordinateur personnel
• L'informatique démystifiée
... et bien d'autres!

NOUVEAU

Renseignements: Ruth Selwyn Poste 18
Rachel Laforest Poste 35

Les prix indiqués sont pour les membres, les non-membres devront verser un 15$ additonnel pour chacun des cours.

En plus, le YWCA offre toute une gamme de services comme **une garderie** ouverte du lundi au vendredi, 12 mois par année, pour les enfants de 2½ ans à 5½ ans, avec programmes éducatifs; le **camp Oolahwan** pour filles de 7 à 15 ans, situé dans les Laurentides durant la période de juillet et août; une **action féministe** pour l'écoute, la recherche et l'information des femmes; un **hôtel-résidence** à des prix très raisonnables, pour étudiantes et travailleuses.

Également des "spécial voyage", du conditionnement physique, dont le **conditionnement physique post-mastectomie** du 20 mai au 30 juin pour 25$, et des cours prénataux; un **centre de musculation** pour femmes avec son programme personnalisé; un programme "entrez dans la danse": pour celles qui hésiteraient entre le ballet, la danse du ventre, le ballet jazz et la danse à claquettes, on vous invite à venir faire un essai en ne payant que 5$ par séances de cours de votre choix: enfin des experts pour vous aider à améliorer votre technique de natation, etc.

Pour vous inscrire aux cours printemps-été, vous devez vous rendre au Bureau des inscriptions du **YWCA de Montréal, situé au 1355 boul. Dorchester ouest à Montréal (H3G 1T3)**. Si vous voulez devenir membre et jouir des nombreux avantages ainsi offerts, appelez à **866-9941** ou envoyez votre nom, adresse, code postal, numéro de téléphone, en indiquant si c'est une nouvelle inscription ou un renouvellement, et un montant de 21$ - pour la carte de membre annuelle - ou de 10,50$ pour celles ayant plus de 60 ans.

Inscrivez-vous vite et amusez-vous bien!

Les femmes et l'événement

Le neuvième volume de la collection **LE MÉMORIAL DU QUÉBEC,** un ouvrage de 384 pages relatant les faits mémorables des années 1976 à 1981 au Québec, a été rédigé entièrement par des femmes. La rédactrice en chef, Mme Eliane Catela de Bordes, qui est membre du **Cercle des femmes journalistes,** a pris l'initiative du volume car, dit-elle, les femmes sont aussi capables d'écrire l'évènement que les hommes et le font fort bien d'ailleurs.

On peut se procurer ce IXième ouvrage de la collection Le Mémorial du Québec dans les librairies ou en écrivant à: **les Éditions du Mémorial (Québec), 2412 de la Province, Longueuil, Qué. J4G 1G1.** On peut avoir des renseignements supplémentaires sur la collection en téléphonant à: **(514) 527-2375.**

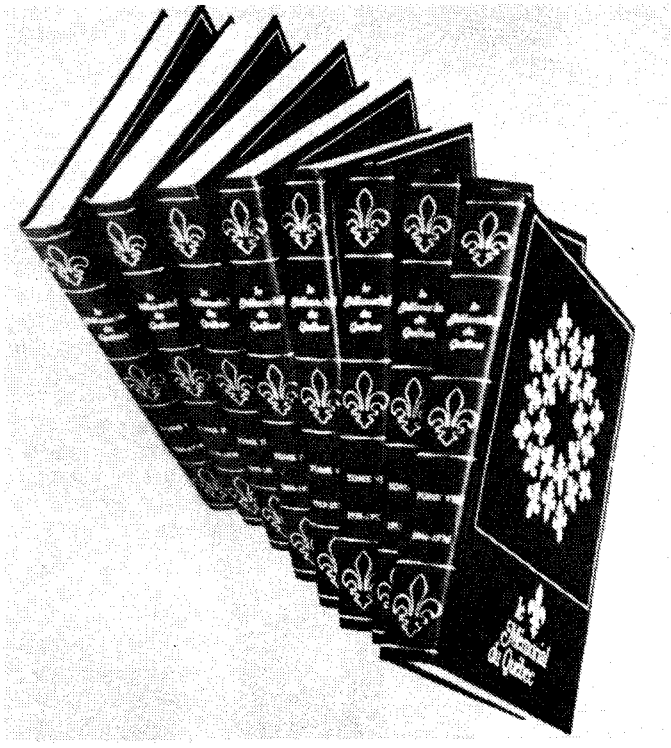

Avis à nos Associations membres

La Fédération des femmes du Québec invite tout particulièrement ses Associations membres à annoncer dans la Petite Presse, à y faire passer toute nouvelle ou communiqué susceptibles d'intéresser ses membres et autres Associations membres. Il suffit, pour cela, de faire parvenir la documentation à La Petite Presse - FFQ, 1600 rue Berri, bureau 3115, Montréal, H2L 4E4. **Le numéro post-congrès sortira en juillet;** il serait bon que **vos communiqués nous parvienent alors avant le 15 juin prochain.** Nous comptons sur votre apport et nous souhaitons que la Petite Presse soit de plus en plus un agent de liaison entre nous toutes.

ÉCRIRE AU FÉMININ

par Aline Charest

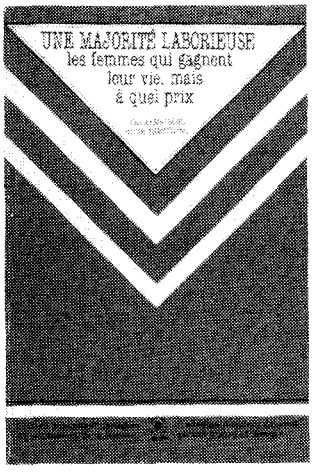

Les femmes qui gagnent leur vie, mais à quel prix

Le CCSF vient de publier une étude, sous forme d'interviews, auprès de **la majorité laborieuses** i.e. les travailleuses telles que des secrétaires, des caissières, des serveuses, des gardes d'enfants, des trieuses de courrier, des ouvrières, des domestiques, des travailleuses à domicile, des travailleuses agricoles, des femmes de ménage, des téléphonistes, des coiffeuses, des employées de banque et de bureau et des vendeuses. Ce que ces femmes avaient en commun? Leur sexe et leurs conditions de travail.

Le tableau ainsi brossé de la situation des femmes sur le marché du travail - ou en chômage par absence de travail - est loin d'être reluisant. En effet, "rémunérées ou pas, les femmes frottent les planchers, servent à manger, trient le linge, surveillent les enfants, font du café ou des vêtements, répondent au téléphone ou servent les gens (...) Les femmes continuent d'être cantonnées dans le même genre d'emploi que lorsqu'elles sont arrivées sur le marché du travail et, si la plupart ont un travail rémunéré, c'est tout de même un travail de femme." (p.9)

À quel prix les femmes gagnent-elles leur vie? En faisant des journées de travail plus longue que la normale, sans pause ou presque, parfois sous surveillance constante; la plupart ne sont pas syndiquées et un bon nombre acceptent un travail à temps partiel, dans lequel elles n'ont aucune protection, pour aider et même assurer totalement la subsistance de leur famille. Enfin, elles sont sujettes aux caprices du pouvoir mâle, et on leur refuse 9 fois sur 10 des promotions sous le faux prétexte du manque de qualifications.

UNE MAJORITÉ LABORIEUSE: les femmes qui gagnent leur vie, mais à quel prix, Pat Armstrong et Hugh Armstrong, le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, 1983, 329 pages, 4,95$

En vente chez les agents libraires agréés pour la vente des publications du gouvernement du Canada et autres librairies commerciales, et par le Service des commandes postales du **Centre d'édition du gouvernement du Canada, Hull, Québec K1A 0S9**, payable à l'avance par chèque ou mandat à l'ordre du Receveur général du Canada (numéro de catalogue: LW31-11-1983F).

Ave Caesar

Pour la première fois, abaissant sa garde, un homme accepte de dialoguer avec la femme qui partage sa vie. Il décortique sa relation avec celles qu'il a aimées - sans oublier sa première femme, la mère -, met à mal le tabou de sa supériorité. Cette subversion ne débouche pas sur la guerre. Au contraire. La franchise permet d'entrevoir que la paix dans le monde existera lorsqu'on cessera de confondre sa force avec son droit.

J'aime le risque! Quand nous avons entrepris avec Adam de nous écrire, je croyais que nos plumes allaient ferrailler dur sur les idées. Mais un couple, c'est une histoire avec un passé, un présent, deux corps distincts. Nos sexes, comme des diables, sont entrés dans la danse. Nous avons failli déchirer le livre. Pourtant, nous avons persévéré parce que, peu à peu, nous découvrions que nous pouvions écouter l'autre et l'aimer, non dans sa personne mythique mais dans ses accidents. En un mot, le comprendre. Pour comprendre, je me suis regardée en face et vue sacrément ambiguë.

Michèle Perrein

La vie n'est pas un drame, pourquoi en ferais-je une tragédie? La vie n'est pas une comédie, pourquoi la transformerais-je en farce? La femme n'est pas rien, l'homme n'est pas tout, pourquoi ferais-je de moi un dieu et d'elle une putain? C'est avec ces questions que j'avais envie de me colleter quand "Ève" m'a demandé de croiser le fer avec elle. Et c'est de cet homme, de ce Caesar – fragile ténébreux dissimulé derrière le paravent de son illustre virilité homicide – qu'il me fallait accoucher sous ses yeux, pour ressusciter en moi l'animal gai, mort sous le poids de l'homme triste.

Adam Thalamy

Ave Caesar, Michèle Perrein, rencontre avec Adam Thalamy, Gresset, 266 pages.

Le dragon vert

Lors de la publication de son premier recueil de nouvelles en 1981, intitulé **La Chatte blanche,** Charlotte Boisjoli fut saluée par la critique comme "une conteuse au talent manifeste". Avec **Le Dragon vert,** c'est le plaisir renouvelé de goûter une prose élégante et simple, de se laisser entraîner dans l'univers fantaisiste et humoristique de l'auteure.

Les huit nouvelles courtes du recueil se lisent avec intérêt: elles colorent le quotidien d'une réalité autre que celle que nous sommes habituées à vivre, elles osent imaginer ce que nous n'avons peut-être jamais osé dire.

"J'avais été invitée à dîner chez eux avec mon mari, et nous en étions arrivés au plat de résistance. Quel plat! Le maître de céans venait de dépecer la bête, une magnifique dinde bien rôtie, bien dodue, accompagnée de sa farce aux marrons. Je m'apprêtais à prendre ma première bouchée, quand tout à coup, je sens une pression à la fois tendre et ferme, insistante et douce, sur l'entière surface de mon genou gauche." **(La main,** p. 81).

Le style de Charlotte Boisjoli est élégant, sensuel, descriptif. On la lit avec plaisir et on regrette qu'elle ne nous ait pas encore donné un roman.

À noter: La nouvelle présentation des ouvrages de la Pleine Lune, qui allie couleur, sobriété, design. Un souci d'éditeure qui ne peut que lui rendre justice.

Le dragon vert, Charlotte Boisjoli, les éditions de la Pleine Lune, 90 pages.

Des experts et des femmes

"Je ne pouvais ni lire, ni écrire, ni peindre, ni coudre, ni parler ni écouter quelqu'un parler, je ne pouvais rien faire. Allongée sur la chaise longue, je pleurais à longueur de journée. ... les médecins m'avaient examinée et ne m'avaient rien trouvé d'anormal".

Cela se passait en 1885. Depuis, la médecine et la psychologie modernes ont prétendu résoudre l'angoissante énigme de la véritable nature des femmes. Cet ouvrage aborde donc, en la reconsti-

(suite à la page 12)

Mai: mois de l'environnement au Québec

Depuis 1979, le ministère de l'Environnement du Québec invite le public, en mai, à participer au **Mois de l'Environnement.** Cette année encore, des carrefours d'activités seront mis sur pied, un peu partout dans la province, dans des centres d'achats, des écoles ou des centres culturels, afin d'informer et de sensibiliser les gens sur les problèmes que cause dans notre vie la dégradation de notre environnement et les possibilités que nous avons pour lutter contre toutes les formes de pollution.

Le thème choisi, pour mai 1983, est: "L'environnement dans la vie quotidienne" et le slogan adopté, **"L'environnement... ma propre liberté"** est un encouragement à rechercher des moyens propices à une meilleure qualité de vie.

Pour la région montréalaise par exemple, les carrefours d'activités se déplaceront à Châteauguay, Joliette, St-Jean, Ville St-Laurent et au Complexe Desjardins. En plus d'y voir une exposition des photos primées lors du concours annuel initié par le ministère, le public pourra assister à des projections de films de Pierre Dansereau ainsi qu'à des représentations théâtrales. Au Complexe Desjardins, en plus des kiosques du service de l'éducation du ministère de l'Environnement, traitant des pluies acides en plein air, des groupes communautaires travaillant à l'amélioration de notre environnement seront présents, comme le Centre d'animation en écologie de Ville St-Laurent et le groupe Hochelaga-Maisonneuve qui oeuvrent dans la récupération et le recyclage du papier. Ils seront là pour informer les gens sur leurs programmes de cueillette de papier qu'ils ont organisé pour les foyers, les écoles, les entreprises et les commerces.

Espérons que ce Mois de l'Environnement en sera un de plus grande prise de conscience des problèmes occasionnés par la détérioration de notre patrimoine naturel. Nous n'avons plus grand choix: de l'anéantissement progressif de nos forêts en passant par les eaux polluées, les pluies acides... et les dangers du nucléaire, c'est maintenant qu'il nous faut nous ressaisir et AGIR.

LILIANE BLANC
vice-présidente
aux Communications.

Les femmes de l'année 1983 et leurs réalisations

AFFAIRES/ADMINISTRATION:
Rita Dionne-Marsolais,
présidente d'une Compagnie spécialisée dans la fabrication et la vente de produits immunodiagnostics, Bio-Endo.

ARTS:
Pierrette Lamontagne-Gaudreault,
fondatrice de l'Institut des Arts du Saguenay.

CINÉMA:
Marthe Blackburn,
écrivain féministe de cinéma, dont le scénario de "La Quarantaine".

COMMUNICATIONS:
Lise Goyette,
présidente du Conseil d'administration de Radio-Québec.

CONDITION FÉMININE CONJOINTEMENT, POUR LEUR ACTION CONTRE LA PORNOGRAPHIE:
- **Micheline Carrier,** journaliste
- **Regroupement féministe contre la pornographie** de Montréal
membres: Anne Taillefer, Ann Peterson
- **Le studio D de l'Office National du Film du Canada,** pour le film sur la pornographie: "C'est surtout pas de l'amour":
Kathleen Shannon, direction générale, Studio D; Bonnie Sherr Klein, réalisation, Dorothy Todd Hénaut, production.
- **Marie Way,**
président de l'AFEAS de Chénéville.

COMMUNICATRICE DE L'ANNÉE:
dans le cadre de **l'année mondiale des communications:**
Suzanne Lévesque,
animatrice à la radio, CKAC

ENTRAIDE:
Dr Guylaine Lanctot et Henriette Deydier,
co-fondatrices du Bottin des femmes.

HISTOIRE:
Le collectif CLIO, pour le livre:
"Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles".
Co-auteures:
- Micheline Dumont, professeur d'histoire à l'Université de Sherbrooke,
- Michèle Jean, andragogue au Cegep Bois-de-Boulogne à Montréal,
- Marie Lavigne, directrice du Bureau de la condition de la femme au travail au gouvernement du Québec,
- Jennifer Stoddart, directrice de la recherche au Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

JOURNALISME:
Claire Harting,
responsable de la page des femmes au Journal de Montréal.

SANTÉ:
Harriet Simand et sa mère Shirley Simand,
Association D.E.S. Action-Canada.

SCIENCE:
Lise Thibodeau,
biologiste moléculaire, professeur au Centre de recherches en virologie, Institut Armand-Frappier. À mis au point un vaccin contre la grippe, destiné aux enfants et personnes âgées.

HAUT MÉRITE:
pour l'ensemble de sa carrière:
Jeanne Grégoire, 84 ans, enseignante durant trente-cinq années, fondatrice des cours de recherche en généalogie et des cours de traduction à Montréal.

Lancement sur la scène internationale du prix McLuhan Téléglobe Canada

La Commission canadienne pour l'Unesco et Téléglobe Canada annoncent la création d'un prix international en communications, le **Prix McLuhan Téléglobe Canada.**

Ce prix, d'une valeur de **50,000 dollars** et accompagné d'une médaille commémorative, rend hommage à la mémoire de Marshall McLuhan, autrefois professeur à l'Université de Toronto et l'un des grands philosophes de la communication. Le lancement du prix a eu lieu en janvier à Ottawa, en présence de la famille McLuhan.

L'Unesco (l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture) a, pour sa part, accordé son patronage au prix McLuhan Téléglobe Canada, qui a été annoncé au siège de l'Unesco à Paris, par le Directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow.

Attribué tous les deux ans, le prix récompensera **un particulier** ou **une équipe dont l'oeuvre aura mieux fait comprendre l'influence exercée sur la société par la technologie** et les **moyens de communication.** Il est ouvert à des candidats de toutes nationalités.

Le Prix McLuhan Téléglobe Canada est créé par la Commission canadienne pour l'Unesco en association avec la société de télécommunications internationales, Téléglobe Canada, qui en assure le financement. Administré par la Commission, il sera décerné pour la première fois, à la fin de 1983, Année mondiale des Communications. La création du prix coïncide également avec le 25ème anniversaire de la Commission canadienne pour l'Unesco.

Un jury indépendant, formé de cinq spécialistes canadiens choisira le lauréat parmi les candidatures présentées par le réseau des commissions nationales (ou un organisme reconnu) des 157 pays membres de l'Unesco. **La date limite** de soumission des candidatures a été fixée au **31 juillet 1983.**

Marshall McLuhan est né à Edmonton en 1911. Il a étudié à l'Université du Manitoba, puis à celle de Cambridge où il a obtenu un doctorat en littérature anglaise. De renommée mondiale, McLuhan était considéré comme un universitaire d'une rare érudition tant en littérature qu'en communications. Ses analyses sur l'influence profonde des moyens de communications ont fait de lui un maître à penser de l'ère électronique. On lui doit des expressions consacrées comme "le médium est le massage", et "le village global".

Parmi ses ouvrages les plus marquants, soulignons la **Galaxie Gutenberg** publié en 1961, qui lui a valu le Prix du Gouverneur général, **pour comprendre les médias** (1964), où il expose sa fameuse théorie des médias "chauds" et "froids" et **Le médium constitue le message même** (1967). Il a reçu le Prix Molson en 1967. McLuhan est décédé le 31 décembre 1980.

Aidons nos jeunes

Temps, compréhension et amour peuvent plus que misère, violence et agression...

Que ce soit dans des centres de prévention, de transition, de rééducation, dans des centres communautaires ou des organismes scolaires de votre quartier, **le bénévolat sera votre arme la plus utile** dans ce travail délicat qu'est le contact humain avec lesjeunes en difficulté d'apprentissage ou d'insertion social.

Pour faire ce bénévolat, **les Associés Bénévoles Qualifiés au Service des Jeunes** vous offrent une démarche de formation qui débutera le deuxième jeudi de septembre 1983, gratuitement.

Cette démarche comprend 4 heures de cours par semaine, reposant sur l'exploration des forces psychologiques, et 4 heures de stages hebdomadaires dans des institutions.

Si vous êtes intéressés à rendre service à des jeunes qui se retrouvent dans des situations difficiles, communiquez les mercredi ou jeudi au secrétariat des **Bénévoles Qualifiés au Service des Jeunes, au 55 Boul. Gouin ouest à Montréal. Téléphone 331-2599.**

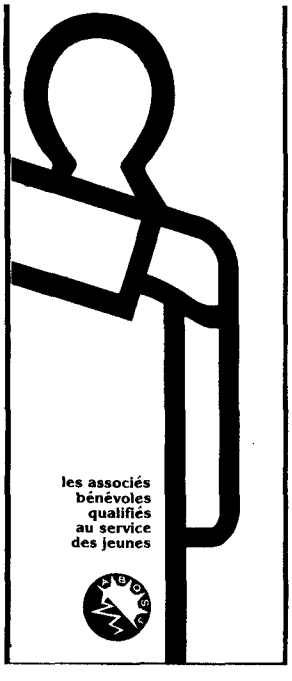

(suite de la page 10)

tuant et en l'analysant, la réponse scientifique au problème des femmes, telle qu'elle a été élaborée au cours du siècle dernier par une nouvelle classe d'experts – médecins, psychologues, spécialistes en économie domestique et en éducation des enfants.

Traduit de l'anglais et préfacé par Louise Vandelac, l'ouvrage était paru aux États-Unis sous le titre FOR HER OWN GOOD, 150 YEARS OF THE EXPERTS' ADVICE TO WOMEN. Les auteures, Barbara Ehrenreich et Deidre English, ont déjà publié deux études désormais classiques sur les rapports des femmes aux experts: SORCIÈRES, SAGE-FEMMES ET INFIRMIÈRES: une histoire des femmes et de la médecine (en traduction française aux Éditions du remue-ménage) et COMPLAINTS AND DISORDERS: The Sexuai Politics of Sickness.

Des experts et des femmes, Barbara Ehrenreich et Deidre English, Les Éditions du remue-ménage, 1982, 352 p., 15,95$

Auberge Transition

Au Québec, une femme sur dix se fait battre par son conjoint sur une base régulière.

Depuis 1975, Auberge Transition offre ses services aux femmes et enfants à la recherche d'un refuge, loin de la peur et de l'anxiété qu'ils vivaient dans la violence de leur foyer. Grâce à un service 24 heures sur 24, elles reçoivent du support moral ainsi que des conseils et des références aux services juridiques, médicaux et sociaux. L'an dernier, nous avons accueilli 125 femmes et 185 enfants.

Comme objectif global, nous tentons de briser le cercle vicieux de la violence domestique, où les enfants apprennent, par l'exemple de leurs parents, à être les agresseurs et victimes de l'avenir. Ces enfants, peut-être pour la première fois de leur vie dans une atmosphère non violente, reçoivent l'attention et l'affection du personnel rémunéré ou bénévole.

Pour assurer un service aux familles victimes de violence, nous avons besoin de l'appui financier de la communauté. Votre don, déductible d'impôt, peut nous aider à atteindre notre objectif de $35,000.

L'intérêt et l'appui que vous nous donnez sont essentiels à la continuité de services tels que le nôtre.

Refuge pour Femmes et enfants C.P. 266, station N.D.G., Montréal, Québec, Canada H4A 3P6 (514) 481-0495-96

La fondation Thérèse Casgrain

La FFQ a décrété le 25 avril journée Thérèse Casgrain, à la mémoire de sa fondatrice. Cette année nous voulons particulièrement mettre l'accent sur **la fondation Thérèse Casgrain,** et nous encourageons nos membres à y souscrire de leurs dons.

L'honorable Thérèse Casgrain nous a quitté voilà déjà plus d'un an. Elle nous a laissé l'exemple admirable de l'intérêt qu'elle portait à ses semblables. Nombreux sont ceux qui, au Canada comme ailleurs dans le monde, peuvent personnellement témoigner de son inlassable dévouement à la cause de la justice sociale. Les femmes, en particulier, ont une dette envers ce défenseur acharné de leurs droits et de la qualité de leur vie.

Au cours des derniers mois, plusieurs de ses amies se sont regroupées pour créer en son honneur la Fondation Thérèse-F. Casgrain. Elles veulent ainsi reconnaître sa contribution au pays en aidant financièrement des Canadiens et des Canadiennes à poursuivre une oeuvre ou des études qui relèvent de la justice sociale et des droits de la personne et qui contribuent à l'amélioration de la situation des femmes au Canada.

Thérèse Casgrain ayant travaillé sans relâche à la cause des femmes, il semble juste que celles-ci prennent l'initiative d'une telle Fondation.

En réponse aux gens qui demandent une suggestion concernant le montant de leur contribution, nous leur rappelons que Mme Casgrain s'est maintes fois déplacée en vue d'obtenir le droit de vote des femmes. En effet, elle fit dix-huit voyages à Québec à cette intention. Afin de rendre hommage à ces nombreux pèlerinages pourquoi ne pas verser 1 $ ou 2 $ ou 5 $ pour chacun de ces déplacements? Ainsi l'objectif de 250 000 $ que s'est fixé la Fondation serait facilement atteint.

Nous comptons donc sur vous pour établir solidement une Fondation qui continuera l'oeuvre de Thérèse Casgrain pour les années à venir.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Alphonsine Howlett
Présidente

N.B.: La Fondation fera parvenir un reçu pour fins d'impôt sur réception de tout don de 10 $ et plus.

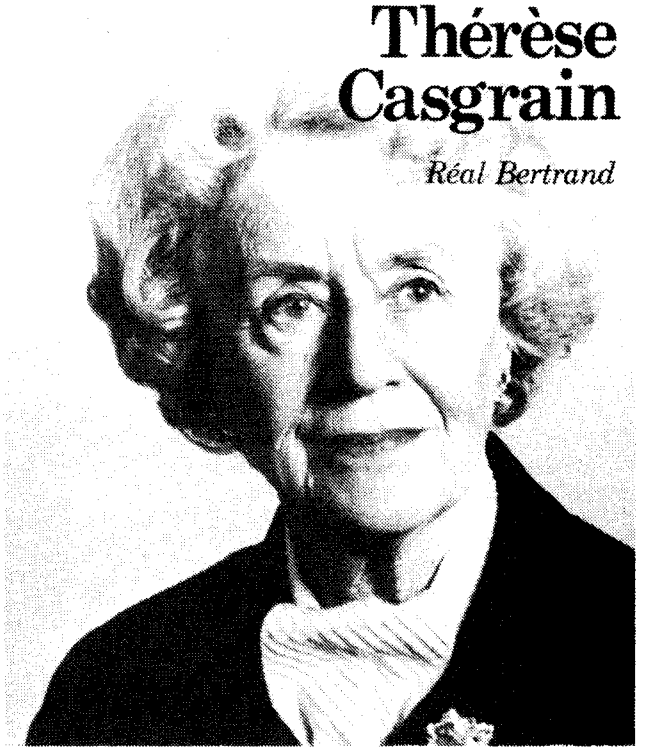

Marthe Vaillancourt

"Ce n'est pas la tape qui fait le plus mal" à une femme battue par son mari

• Oeuvrant depuis deux ans, comme seule femme "intervenante sociale" à la Sûreté du Québec, Marthe Vaillancourt s'occupe surtout de venir en aide aux femmes victimes de violence au Saguenay-Lac-St-Jean. Dans la plupart des cas, il s'agit de femmes battues par leur mari, à qui elle doit prodiguer des conseils de tout genre. Elle vise surtout à amener la femme à imposer elle-même le respect à son mari sans nécessairement que l'affaire finisse devant les tribunaux. Le travail de Mme Vaillancourt est un projet-pilote unique au Québec mis sur pied par le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard. Après deux ans de travail, elle est d'avis que "pour la femme battue, ce ne sont pas les tapes que lui assène son mari qui font le plus mal, mais plutôt l'humiliation, la négation d'elle-même, le constat que son couple va vers l'échec, la peur quotidienne d'être battue à nouveau et la crainte qui s'enracine pour de bon dans toute sa vie, où qu'elle se trouve". Quelques autres constatations de Mme Vaillancourt qui en surprendront plusieurs: on retrouve des femmes battues dans tous les groupes sociaux, autant chez les gens à l'aise que chez les moins fortunés; contrairement à ce que la plupart des gens pensent, l'alcool n'est pas un facteur majeur: environ 70 pour cent des cas que Mme Vaillancourt a eu à régler impliquait un mari "complètement sobre lorsqu'il battait son épouse". (article paru dans le Dimanche-Matin du 20 mars 1983).

De Montréal

Rencontre sur le féminisme

Compte-rendu des ateliers

Le samedi 20 novembre dernier, au pavillon Judith Jasmin de l'Université du Québec à Montréal, avait lieu la rencontre organisée par le CRM sur le féminisme, l'implication de ses membres et l'action qui s'ensuit.

La matinée a débuté par la présentation du texte "Le féminisme... à quoi ça sert?" par Géraldine Drapeau et Louise Dandurand. L'exposé avait pour objectif de sensibiliser les participantes à la nécessité de poursuivre collectivement la réflexion entreprise sur l'actualisation de nos pensées et actions féministes.

Les auteures nous ont proposé sept (7) thèmes pour le travail en atelier. En raison même de l'interrelation et de l'intérêt porté aux différents thèmes étudiés, chacun des ateliers a discuté de l'ensemble des propositions.

Les participantes ont donc été invitées à soumettre leurs **commentaires** pour enrichir chaque proposition selon les orientations de base du document, à cerner les **obstacles** majeurs à la mise en oeuvre des propositions et à suggérer les **moyens** pour en assurer l'actualisation. Les animatrices ont répondu aux questions.

Voici les commentaires et les recommandations qui en découlent.

Proposition I:
"FAVORISER L'AUTONOMIE SOCIO-ÉCONOMIQUE DES FEMMES"

Considérant que pour accéder à l'autonomie, les femmes doivent avoir la possibilité de faire des choix conscients et la possibilité de s'assumer financièrement;
Compte tenu du manque de mécanismes sociaux pour accéder à l'autonomie,

- de l'indétermination et/ou de l'ambivalence des femmes face à l'autonomie et du sentiment de culpabilité qui en découle,
- du choc de l'évolution des mentalités et du manque de solidarité des femmes,
- des conditions de travail souvent pénibles auxquelles elles se heurtent,

une constatation unanime ressort des discussions à savoir que les femmes deviendront autonomes lorsqu'elles auront les moyens d'accéder

- à l'éducation, recyclage et formation scolaires et professionnels;
- au plein emploi et/ou à une source de revenu leur permettant de parer à toutes éventualités;
- aux fonctions de décisions;
- à la possibilité de s'exclure temporairement du marché du travail (homme/femme) par la contribution continue au Régime des rentes, les congés parentaux, le partage des tâches, les garderies et les allocations de maternité;
- la possibilité de réussir leur divorce (rupture positive) et la possibilite de profiter des éléments déclencheurs dans leur vécu.

La recommandation pour la création de réseaux de **solidarité** s'avère positive.

Proposition II:
"ÉLIMINER LE SEXISME DANS NOTRE SOCIÉTÉ"

Étant donné que les stéréotypes existent à tous les niveaux, qu'ils sont nuisibles, que les plus handicapants ne sont pas toujours les plus flagrants, on souligne plus spécifiquement la classification des emplois dits "féminins-masculins" et leur description de tâches piégée, ainsi que la discrimination dans les services professionnels rendus aux femmes (médecins, avocats, etc...); et
Considérant que les pratiques sexistes se retrouvent dans la famille, à l'école, au travail, en religion, en politique et sur la place publique,

la recommandation tend vers **l'action immédiate et individuelle.** Que les femmes soient vigilantes et développent des réflexes automatiques et des réactions spontanées face au sexisme et prennent des initiatives personnelles qui mènent à une action immédiate et efficace sans attendre l'action collective à retardement

- en ne tolérant plus les stéréotypes à la maison ni dans leur environnement;
- en corrigeant leur vocabulaire et leur langage sexiste;
- en renforçant les actions entreprises dans les écoles par les comités de parents et les comités d'écoles au niveau des manuels scolaires, projets éducatifs, programmations désexuées et de la réforme dans l'orientation professionnelle;
- en soutenant des activités de dénonciation de la publicité sexiste par le boycottage des produits.

Que chaque femme membre de la FFQ devienne responsable dans son milieu et agisse comme agent de sensibilisation, et que la FFQ se fasse entendre davantage sur la place publique en développant une solidarité collective plus engagée.

Proposition III:
"PROMOUVOIR LA CRÉATION DE MÉCANISMES DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR VALORISER L'APPORT ÉCONOMIQUE DE LA FEMME AU FOYER"

Une recommandation fort pertinente visant à neutraliser un stéréotype sexiste vient enrichir la proposition à l'effet de changer l'expression "femme au foyer" pour la "personne au foyer".
Étant donné la difficulté d'établir une valeur d'échange salariale, la difficulté de négocier ou monayer la valeur de l'apport en termes de temps, énergie, etc...
Compte tenu du danger de maintenir les femmes dans leur rôle traditionnel, certaines participantes expriment leur réticence face au salaire de la femme au foyer et recommandent la prévoyance et la vigilance, avant, pendant et après le mariage:

- QUE les femmes consultent des femmes spécialistent (notaires, avocates), sensibles aux intérêts des femmes et susceptibles de les mieux renseigner sur leur contrat de mariage et sur leurs droits.
- QUE le "service de garderie" à la maison soit rémunéré (personne au foyer avec enfants d'âge préscolaire).
- QUE la FFQ reprenne et actualise les dossiers relatifs à ce problème et approfondisse l'étude d'une reconnaissance monétaire possible.

Proposition IV:
"ENCOURAGER LES FEMMES À PERSISTER DANS LA RECHERCHE DU TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ÉQUITABLEMENT ET AU PLEIN EMPLOI
(Lieu réel de pouvoir économique et politique)
Étant donné que le temps partiel est un guet-apens, qu'il peut paraître avantageux individuellement mais peut nuire collectivement à l'employée, qu'il favorise la prolifération d'emplois temporaires et à temps partiel, qu'il handicape l'instauration du travail à temps partagé;
Étant donné également que le temps partiel est considéré unaniment peu favorable aux femmes, à long terme, à cause des conditions de salaire, du manque d'avantages sociaux, de promotion et de sécurité d'emploi;

On recommande d'encourager les femmes au plein emploi,

- de réclamer la semaine de 4 jours, plein salaire incluant les avantages sociaux,
- de réclamer le temps partagé homme/femme, et

QUE la FFQ s'assure de la diffusion d'informations concernant

- le travail à temps plein, temps partagé et temps partiel,
- les lois existantes et leur application,
- l'accès aux carrières non traditionnelles.

Proposition V:
"ENCOURAGER LA PRÉSENCE DES FEMMES AUX POSTES DE COMMANDE DE FAÇON À RÉÉQUILIBRER LES RAPPORTS DE POUVOIR"

Étant donné que les femmes ne sont pas initiées au pouvoir, à la confrontation ni à la contestation que le pouvoir amène;

Considérant la réticence sociale et le manque d'encouragement de l'entourage; il appert néanmoins, que les femmes n'ont pas peur du pouvoir mais elles demeurent réticentes à adopter les valeurs dites "masculines" d'où leur ambivalence face au dilemme travail/famille.

Il est recommandé d'encourager la formation professionnelle

- d'initier les femmes au pouvoir
- de faire preuve de plus de solidarité entre et envers les femmes qui occupent des postes de responsabilité;

QUE la FFQ présente et appuie le plus grand nombre de femmes possible aux élections et **assure la relève.**

Proposition VI: "INFORMER LES FEMMES SUR LES ORGANISMES DE PROMOTION, DE RÉFÉRENCE, DE SOUTIEN, ET DE FORMATION POUR FEMMES"

Étant donné l'importance de l'action individuelle dans son milieu respectif, étant donné également l'importance de développer un sentiment d'appartenance à un mouvement et la nécessité de fonctionner en petit groupe;

Considérant que la formation s'acquiert souvent dans l'action, d'où l'importance de joindre un groupement, association ou organisme populaire, comités divers, comités d'écoles, conseil d'administration, parti politique, etc...

Compte tenu cependant de la résistance à s'engager parce qu'il y a trop de travail pour les militantes;

Considérant l'importance et la nécessité de nous solidariser et de faire de la FFQ un mouvement fort en canalisant les énergies des militantes;

Nous recommandons la formation d'un Comité multidisciplinaire de personnes ressources (éducation, finance, administration, politique, etc...) pour soutenir les femmes qui désirent accéder à divers postes au sein de la FFQ, des conseils régionaux et ses comités divers.

Les animatrices de la rencontre, de gauche à droite: Géraldine Drapeau, vice-présidente à l'Éducation, Louise Dandurand, première vice-présidente, et Denise Marquez, présidente du Conseil de Montréal.

Proposition VII:
"RELANCER LE RÔLE DE LA FFQ"

Plusieurs commentaires ont été émis à l'effet que la FFQ est **trop discrète,** trop rare dans les médias d'informations, peu impliquée sur la place publique, pas assez connue et dissociée de la base. Plusieurs recommandations ont été faites pour stimuler la relance.

A. Établir les priorités: que la FFQ produise un questionnaire permettant d'établir les besoins des membres de la FFQ.

B. Répondre aux besoins actuels des femmes exprimés aux niveaux des:

1) Communications: que la FFQ accroisse sa présence sur la place publique (médias, TV, lobbying).

2) Recrutement: a) que la FFQ intensifie son recrutement (foyer, écoles, travail); qu'elle s'ouvre véritablement qux femmes de toute provenance socio-économique et de toute allégeance sans aucune distinction;

b) que la FFQ organise de petites cellules régionales.

3) Politique: Que la FFQ se tienne à distance de la partisanerie sans cesser d'être politique.

4) Services: Que la FFQ ouvre un **Centre Actif**

A: Assitance aux femmes, activités sociales payantes, fonds d'aide;

(suite à la page 16)

De Thetford Mines

Le 10 mars dernier, le Conseil régional de Thetford Mines passait le film: "T'étais belle avant", suscitant une discussion sur la pornographie et sur l'image de la femme en société, qui doit répondre aux critères de beauté et de jeunesse éternelles.

Le 30 avril aura lieu une journée d'orientation pour les membres afin de décider sur quoi porteront les activités de l'année 1983-84.

Du Lac-St-Jean

Les 22 et 23 avril s'est tenu à Alma un **Colloque régional sur la santé.** Il avait été organisé par la FFQ et par Forum des femmes Saguenay-Lac-St-Jean, en collaboration avec le CLSC Le Norois et le Conseil du statut de la femme. Le thème du colloque était "la santé des femmes par leur autonomie". Il a été discuté, plus spécifiquement, dans les trois ateliers suivants: **sexualité** (connaître son corps - réaproprier sa sexualité - contraception); **évasion ou prison** (alcoolisme - surconsommation de médicaments - pharmacodépendance); **santé mentale** (réappropriation de son identité - dépression nerveuse: stress, folie).

Le rapport des ateliers sera donné dans le prochain numéro de la **Petite Presse.**

Du Saguenay

Les femmes en emploi non traditionnel

La FFQ, section Saguenay, marraine un projet de développement communautaire du Canada concernant les emplois non traditionnels pour les femmes. Elles sont 4 à y travailler depuis le 10 janvier dernier. Il se terminera à la fin de mai. L'association regroupant **les femmes en emploi non traditionnel** (ARFENT) a été officiellement fondée le 19 avril dernier.

Ce projet démontre l'urgence pour les femmes de s'impliquer dans ce domaine de l'emploi. Il reste à faire un travail énorme, ne serait-ce que de contribuer à faire changer les mentalités, reconsidérer l'orientation des filles, sensibiliser les employeurs, et **surtout convaincre** les **femmes** que le droit au travail rémunérateur existe pour elles aussi. Les femmes sont **capables** d'occuper de tels emplois si elles en acquièrent la formation pertinente et si ça correspond à leurs habilités et à leurs intérêts. **Leur autonomie ne sera acquise qu'à ce prix.** Ce sera la 2e association à être fondée au Québec. La responsable du projet est Madame Huguette G-Néron.

(suite à la page 16)

ENTRE-NOUS

Dimanche le 6 mars, la FFQ tenait un kiosque à l'UQUAM au cours d'une journée organisée par le comité inter-syndical. Des membres de la FFQ avaient, à cette occasion, acceptées de venir tenir le kiosque et renseigner le public sur nos activités. Ce furent: Jeanne Gariépy, de la permanence, et Liliane Blanc, vice-présidente aux Communications (que nous apercevons toutes les deux sur la photo), Rolande Guay, secrétaire au Conseil de Montréal, et Suzanne de Rosa.

C: Conseil (bureau d'entraide et d'échange pour les femmes d'affaires et professionnelles;
T: Travail (information, incitation, orientation, préparation);
I: Information (publication - communications);
F: Formation (féminisme, leadership, sexualité).

Faut-il considérer cette rencontre comme une première étape dans un processus de réflexion et d'actualisation de notre féminisme? Au fil des interventions il me paraissait clair que la réflexion des femmes est loin d'être terminée. Le choc des mentatlités et les divergences d'opinions des femmes perdurent face au féminisme et à l'affirmation de soi dans un féminisme quotidien. Souhaitons que cette rencontre suscite une réflexion critique sur le sens que chaque membre de la FFQ donne au mot "féminisme". Les femmes semblent savoir à quoi il sert collectivement mais elles n'arrivent pas à le définir ni à l'affirmer dans leur vécu personnel. Combien d'entre nous se disent féministes? Quels sont nos véritables besoins? Après sondage parmi tous nos membres, m'est avis qu'on aurait des surprises!

Lisette d'Amours Bérubé
Communication CRM

La Fondation Châtelaine

Première fondation essentiellement féminine, **la Fondation Châtelaine de Jonquière inc.** a été fondée le 6 septembre dernier. Elle verra à amasser un capital dont les intérêts seront versés à des jeunes filles qui désirent entreprendre des études universitaires et qui éprouvent des difficultés financières. L'objectif à atteindre est de 25,000.00 et la Fondation espérait au départ remettre les premières bourses dans cinq ans. Cependant, la première campagne de financement s'est avéré un si grand succès que l'on croit pouvoir donner les premières bourses avant 5 ans.

Nous disons bravo aux **Châtelaines de Jonquière,** une de nos associations affiliées. Nous souhaitons que de telles initiatives se répètent à la grandeur du Québec. Félicitations à toutes et particulièrement à sa présidente Louise Grenier, et à sa première présidente d'honneur, Angéline Girard et à Aline St-Amand, responsable du financement.

* * *

C'est cependant avec regret que nous avons appris le décès de Mme Odile Hamel, une membre bénévole qui aidait au secrétariat et faisait partie du Conseil régional de Montréal à l'Accueil. Nous offrons à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances.

Associations membres

MONTRÉAL
- Association d'économie familiale du Québec ①
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal ①
- Association des femmes autochtones du Québec ③
- Association des femmes diplômées des universités ①
- Association des puéricultrices de la province de Québec ①
- Association des veuves de Montréal ②
- Atelier Femmes Culture de Longueuil ③
- B'nai B'rith l'amitié ③
- Centre des Femmes West Island ④
- Centre d'information et de référence pour femmes ④
- Cercle des femmes journalistes ①
- Cercle des rencontres du mercredi inc. ②
- Club Wilfrid Laurier des femmes libérales ②
- Conseil des média communautaires de Laval Inc. ④
- Conseil national des femmes juives ③
- Fédération des Femmes des Services communautaires juifs ④
- Junior league of Montreal Inc. ②
- Montreal Lakeshore university women's club ①
- Mouvement des femmes chrétiennes ③
- Regroupement des garderies, région "six C" ①
- Société d'étude et de conférences (Montréal) ③
- Voix de femmes ②
- YWCA ④

QUÉBEC
- Association des femmes diplômées des universités ①
- Mouvement des services à la communauté de Cap Rouge ④
- Société d'étude et de conférences (Québec) ③

SAGUENAY
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche" ②
- Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière ②
- Club culturel humanitaire Châtelaine ②
- Ligue des citoyennes de Jonquière ②

SHERBROOKE
- Association des Femmes diplômées des universités ①

THETFORD MINES
- Regroupement pour les droits des femmes dont les maris sont décédés d'accidents de travail ou d'amiantose (RFMD) ②

NOUVEAU-BRUNSWICK
- Fédération des Dames d'Acadie Inc ③

① Associations professionnelles
② Associations à caractère social et humanitaire
③ Associations à caractère culturel et religieux
④ Services communautaires

La Fédération des Femmes du Québec représente plus de 100 000 membres répartis dans les associations-membres, les conseils régionaux et les membres individuels.

Conseils régionaux

Lac St-Jean, Jeannine Picard, présidente
Saguenay, Antoinette Dubé, présidente
Thetford Mines, Ginette Boisonneault, présidente
Québec, Ginette Dumont, présidente intérim
Montréal, Denise Marquez, présidente

Bulletin d'adhésion à la F.F.Q.

COTISATION ANNUELLE $20.00
(de mars à février)
Renouvellement ☐☐
Nouvelle adhésion

NOM.....PRÉNOM.....
(à la naissance et/ou autre)
ADRESSE.....
VILLE.....PROV.....CODE POSTAL ☐☐☐☐☐
TÉL. RÉSIDENCE.....TÉL. TRAVAIL.....
OCCUPATION ACTUELLE.....

À quel comité ou avec quel groupe d'intérêt pouvez-vous collaborer activement?

☐ Action politique	☐ Garderies	☐ Recrutement et financement	
☐ Communication	☐ Microtechnologie	☐ Conseil d'administration	
☐ Congrès	☐ Mise en candidature	☐ Régime de retraite	
☐ Droits de la personne	☐ Pornographie	☐ Santé	
☐ Éducation	☐ Publicité sexiste	☐ Statuts et règlements	
		☐ Travail	

Seriez-vous disponible comme personne ressource☐ conférencière☐ ou animatrice☐ Dans quel secteur?

REPRÉSENTATIONS DE LA F.F.Q.

1er janvier - 15 avril 1983

28 janvier: Célébration du 10e anniversaire du C.I.R.F. (Centre d'information et de référence pour femmes).

31 janvier: Rencontre-concertation sur les pensions, au YWCA de Montréal: présence de 14 groupements dont 3 de nos associations membres.

16 février: Célébration du 90e anniversaire de fondation du "National Council of Women".

21 février: Lancement du livre: "Une majorité laborieuse", organisé par le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme.

23 février: Conférence de presse organisée par le Comité pornographie de la F.F.Q. qui fait partie d'un Front Commun. Sujet: le mémoire présenté en commission parlementaire des Affaires culturelles le 24 février.

24 février: Commission parlementaire des Affaires culturelles: "La loi sur le cinéma et la vidéo". Dépôt du mémoire du Comité porno (Appui de 75 associations).

24 février: Entrevue avec Anne Richer du journal "La Presse". But: Le rétablissement de la ministre de la Condition féminine du Québec au Comité des Priorités.

4 mars: Réunion des organismes féminins organisée par le CCCSF à Ottawa. Thèmes abordés: la pornographie et les pensions.

6 mars: Kiosque de la F.F.Q. à l'UQAM dans le cadre de la journée internationale des femmes.

8 mars: Table ronde organisée par le CSSMM à l'Union Française. Thème: "La situation des femmes en période de crise."

11 mars: Rencontre avec nos associations membres lors d'un vin et fromages organisé par la F.F.Q.

17 mars: Rencontre avec la table de concertation des associations féminines. Thème: les garderies.

21 mars: Rencontre avec les organisatrices du Salon de la Femme. Mise sur pied de la participation de la F.F.Q. à une table ronde dans la salle de rencontres le samedi 23 avril à 14 heures. Thème retenu: "les régimes de pension".

24 mars: Conférence de presse organisée par le Regroupement des garderies du Québec. Lecture de notre communiqué de presse résumant nos positions sur le sujet.

25-28 mars: 11e rencontre annuelle du NAC à Ottawa.

28 mars: Participation à une journée "Lobbying" à Ottawa dans le câdre de la rencontre du NAC.

6 avril: 2e réunion plénière du Regroupement inter-organismes sur la Consultation gouvernementale de la politique familiale.

7 avril: Conférence de presse du Salon de la Femme. Sujet: La nomination des femmes de l'année.

14 avril: Rencontre-échange "Boîte à lunch" sur la situation de la femme dans le milieu du loisir. Organisé par le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec.

Liliane Blanc
vice-présidente aux Communications

Une nouvelle brochure sur les femmes et les régimes de retraite

Avec la collaboration de la FFQ, le Service à la collectivité de l'UQAM vient de publie une nouvelle brochure intitulée Nous ne voulons plus être pauvres après 65 ans. Cette brochure a pour objectif d'aider les femmes à participer au débat actuel sur la réforme des régimes de retraite tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral.

La brochure part des cas de quatre femmes:

- Suzanne, une célibataire qui, ayant travaillé toute sa vie, se retrouve à la retraite en 1982 avec un revenu de seulement 7 591$;
- Nicole, travailleuse davantage typique qui a été sur le marché du travail de façon intermittente et qui ne pourrait compter que sur un petit montant en provenance du RRQ rendue à sa retraite;
- Armande, la veuve d'un retraité qui découvre qu'elle n'a droit qu'à 60% de la rente RRQ de son mari décédé et à rien du tout de sa rente supplémentaire et qui doit donc se débrouiller avec 6 835$ comparativement à 13 756$ avant la mort de son mari;
- Marie, veuve de 48 ans avec deux enfants encore aux études qui reçoit une rente de conjoint survivant pour les moins de 65 ans de 3 558$ par année.

Constatant l'insuffisance de revenu généralisée chez les personnes âgées et particulièrement chez les personnes seules dont les trois-quarts sont des femmes, la brochure examine diverses propositions de réforme en provenance tant des gouvernements que des groupes de femmes et des centrales syndicales.

En fait, le gouvernement du Québec a circulé un avant-projet-de-loi sur le RRQ à l'été 1982 et diverses déclarations laissent entendre qu'il pourrait y avoir des modifications au cours de l'année 1983. Au niveau fédéral, Santé et Bien-être Canada a publié un Livre Vert sur le sujet en décembre 1982. Une Commission Parlementaire spéciale a été mise sur pied pour recueillir les points de vue des divers groupes à travers le pays en vue d'une nouvelle législation en 1984.

La brochure est divisée en trois chapitres. Le premier traite des principaux enjeux d'une réforme des régimes publics de retraite. Le deuxième aborde la situation particulière des femmes: travailleuses, femmes au foyer et femmes collaboratrices. Le troisième chapitre aborde les régimes supplémentaires de rentes et explique les différentes réformes proposées au niveau général et plus spécifiquement leur impact sur les femmes.

Projet conjoint du protocole UQAM-Relais-Femmes et du protocole UQAM-CSN-FTQ, cette brochure marque une expérience intéressante de collaboration entre des groupes autonomes de femmes et les comités de condition féminine de la CSN et de la FTQ. Sur le comité d'encadrement, Relais-Femmes étai représenté par **Madeleine Gariépy-Dubuc** de la FFQ et par **Marie-Claire Lussier** de l'AFEAS.

La brochure est disponible au prix de 1$ ($1.50 - commande postale) de la FFQ ou du Service à la collectivité de l'UQAM, C.P. 8888, Succursale A, Montréal, Québec H3C 3P8 (Tél.: (514)282-3177).